

La Francophonie

En 1975, le Canada a continué d'apporter son appui aux institutions francophones internationales avec lesquelles il a coopéré et il a joué un rôle plus important que jamais au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, et lors de la *Conférence des ministres de l'Éducation* et de la *Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports* des pays francophones.

Agence de coopération culturelle et technique

L'année 1975 a été, pour l'Agence, une année remarquable; ce fut aussi l'année de sa quatrième conférence générale organisée à l'île Maurice, du 12 au 15 novembre. La *Conférence générale*, qui constitue l'instance supérieure de l'agence, rassemble, tous les deux ans, des délégations des États membres au niveau ministériel. La délégation du Canada a été dirigée par M. Jean Marchand, ministre d'État du gouvernement fédéral. En faisant également partie, M. François Cloutier, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, qui a été élu vice-président de la conférence, M. Jean-Pierre Ouellet, ministre de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick et des représentants de l'Ontario et du Manitoba. Depuis la *Conférence générale* de 1971, le Québec détient le statut de gouvernement participant dans les institutions, les activités et les programmes de l'agence.

La conférence de 1975 a revêtu une importance toute particulière du fait qu'on y a cherché à donner à l'agence de nouveaux moyens de consolider et d'élargir son champ d'activité à titre d'organisation placée à la tête de la Communauté francophone internationale.

Parmi ses décisions importantes, la *Conférence générale* a pris celle d'approuver le principe de la création, conformément aux documents constitutionnels de l'agence, d'un mécanisme multilatéral, chargé de percevoir des contributions volontaires devant favoriser le développement au moyen de la coopération économique, sociale et culturelle. Le Canada, qui est un des parrains de cette proposition, est aussi membre d'un groupe de travail que l'on a chargé de fixer les modalités selon lesquelles ce mécanisme sera créé. Le rapport du groupe de travail doit être présenté à la prochaine réunion du conseil administratif, qui doit avoir lieu au printemps de 1976.

Toute aussi importante a été l'adoption du principe selon lequel les programmes de l'agence doivent se regrouper autour de trois thèmes: le

développement, la coopération sur les plans de l'éducation, de la science et de la technique et, enfin, l'essor des cultures et des langues nationales. Les programmes en question seront essentiellement multilatéraux et s'adresseront, surtout, aux populations rurales.

Une autre décision d'importance concerne la restructuration de la direction et de l'organisation du personnel de l'agence. Un groupe d'experts, responsable de l'étude de cette question, doit soumettre des propositions précises à la prochaine réunion du conseil administratif.

Enfin, la conférence a pris note de la proposition du Canada d'organiser un colloque des directeurs généraux des agences de radiotélédiffusion des pays francophones au printemps de 1977.

La conférence générale a accepté la candidature des îles Seychelles au statut de membre, l'admission devant se faire au moment de leur accession à l'indépendance.

La conférence de l'île Maurice a démontré qu'il existe toujours des voies non explorées où l'agence pourrait exercer utilement son activité.

Conférence des ministres de l'Éducation

La session annuelle de la *Conférence des ministres de l'éducation* des pays francophones a eu lieu à Paris du 12 au 14 mai. M. François Cloutier, alors ministre de l'Éducation du Québec, dirigeait la délégation du Canada à cette conférence dont l'ordre du jour comportait l'approbation à donner à l'organisation de plusieurs colloques. Le Canada a accepté de se charger des frais entraînés par le colloque sur l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports

La *Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports* des pays francophones a tenu sa sixième session à Kigali, du 21 au 23 août. La délégation du Canada était dirigée par le ministre d'État responsable du haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec, M. Paul Phaneuf, qui terminait son mandat à titre de président de la conférence.

La conférence a créé un comité spécial, dont le Canada est membre, qui sera chargé de déterminer les moyens de collaborer avec la